

PARC NATIONAL DES SUNDARBANS (452) INDE

SUNDARBANS NATIONAL PARK (452) INDIA



452: SUNDARBANS (INDE)

Résumé préparé par l'UICN (avril 1987) d'après la désignation d'origine soumise par l'Inde. L'original et tous les documents présentés à l'appui de cette désignation seront disponibles pour consultation aux réunions du bureau et du comité.

1. SITUATION:

Situé au sud-est de Calcutta, dans une partie du delta du Gange, au nord de la baie du Bengale. La région candidate est celle du Parc national des Sundarbans qui constitue le coeur (région de 133 000 ha) de la réserve de tigres des Sundarbans (258 500 ha). 21°31'-21°53'N, 88°37'-89°09'E.

2. DONNEES JURIDIQUES:

La protection de la région remonte à 1878. La région centrale fut proclamée sanctuaire de la faune en 1977, et parc national en 1984. Il relève à présent de la loi sur les Forêts (Forest Act) et de la loi de Protection de la Faune et de la Flore, de 1972 (Wildlife Protection Act).

3. IDENTIFICATION:

Les Sundarbans, qui couvrent 10 000 km² de terre et d'eau (dont 5980 km² en Inde et le reste au Bangladesh), font partie de plus grand delta du monde (80 000 km²) formé par les sédiments déposés par trois grands fleuves, le Gange, le Brahmapoutre et la Meghna, qui convergent sur le bassin du Bengale. La région des Sundarbans est traversée de part en part par un réseau complexe de cours d'eau reliés les uns aux autres, dont les plus importants ont souvent plus d'un kilomètre de large et coulent dans une direction nord-sud. Des vagues tidales surviennent régulièrement et peuvent atteindre une hauteur de 75 m. Le paysage est en constante modification, façonné par l'action des marées. Près de la moitié de la frange côtière est sous l'eau, et le reste se présente sous forme d'îles alluviales basses et de bancs de boue avec des plages sablonneuses et des dunes le long des côtes. La forêt des Sundarbans se subdivise en quatre types: Mangroves basses, forêt hygrophile, forêt de plage et végétation de dunes.

Les Sundarbans sont le dernier habitat d'une grande variété d'espèces animales du bassin inférieur du Bengale. Sa population de tigres, estimée à 264, en 1983, est la plus grande de l'Inde. Les ongulés sont représentés par le sanglier, principale proie du tigre, et le cerf tâcheté. Les mammifères marins qui fréquentent les eaux tidales sont le dauphin du Gange, le dauphin à bosse indo-pacifique, le dauphin Irrawaddy et le marsouin sans nageoires. La région de Sajnakhali est riche en avifaune, avec notamment des becs en ciseaux, des cigognes à cou noir (Xenorhynchus asiaticus) et Leptoptilos dubius. Cette région est importante pour les échassiers, notamment le macroramphé (Limnodromus semipalmatus), espèce rare d'oiseau migrateur d'hiver. Les Sundarbans constituent un important habitat pour toute une variété de reptiles, notamment la tortue fluviale indienne, la tortue olivâtre et le crocodile marin.

4. ETAT DE PRESERVATION/CONSERVATION:

La salinité des Sundarbans, due en grande partie au décalage vers l'est de l'embouchure du Gange, est influencée par la diversion en amont de 40% des eaux du Gange à la saison sèche, avec des conséquences encore mal comprises. Les déversements d'hydrocarbures constituent une menace potentielle, et risquent de causer des dégâts considérables à la faune aquatique et aux oiseaux de mer, ainsi qu'à la forêt elle-même que le pétrole pourrait atteindre à marée haute. En moyenne, 45 personnes sont été tuées chaque année par des tigres de 1975 à 1982. Cela suscite des conflits avec la population locale qui cherche du miel, ramasse du bois et pêche dans la réserve de tigres voisine.

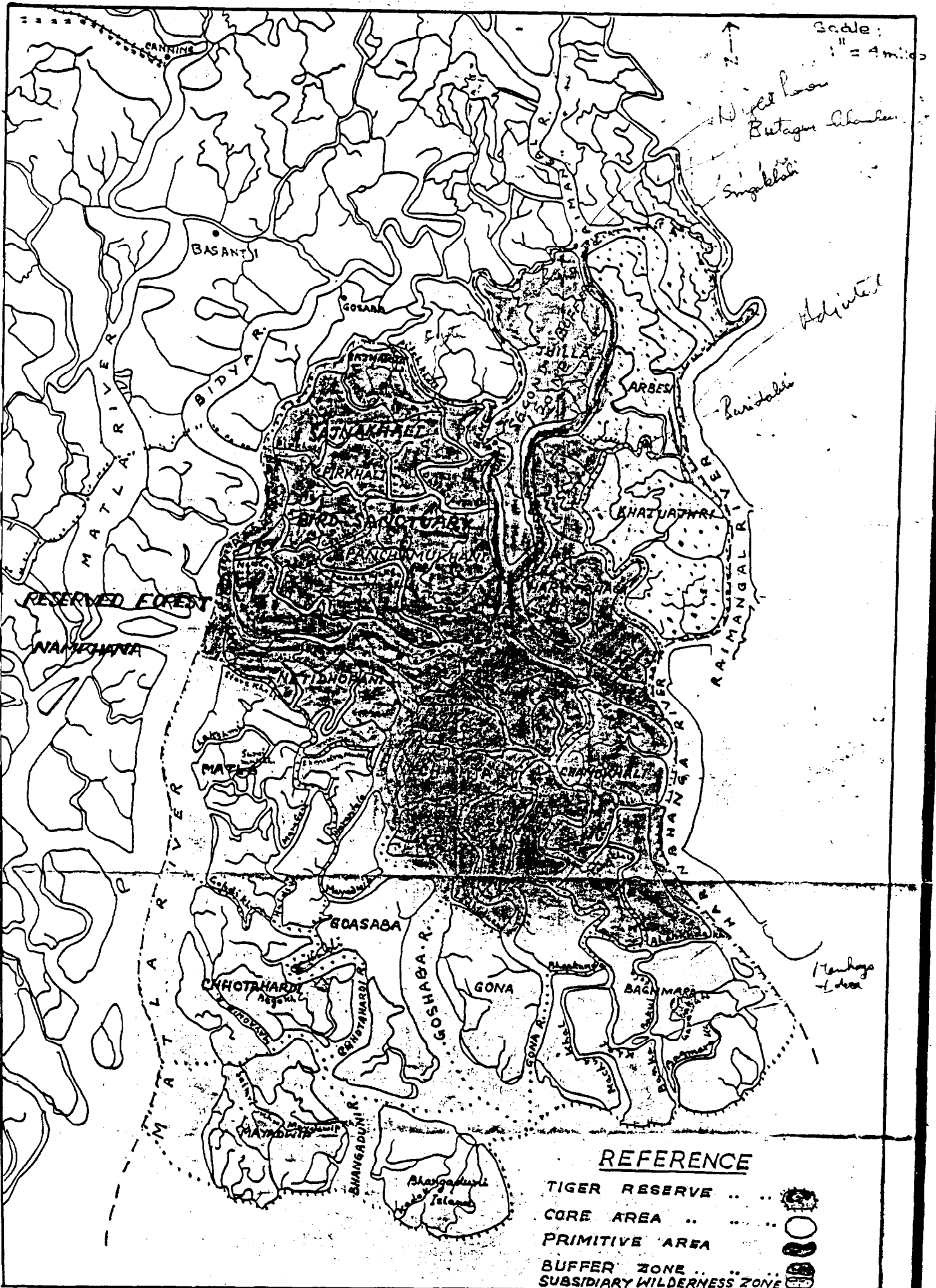
5. RAISONS JUSTIFIANT LA DESIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL:

Pour justifier la désignation des Sundarbans en tant que bien du patrimoine mondial, le Gouvernement indien a donné les raisons suivantes:

a) Bien naturel

- (ii) Exemple remarquable d'évolution biologique. Les Sundarbans sont la plus grande région de forêts de mangroves du monde, et la seule habitée par le tigre. Il s'y déroule d'importants processus naturels: Cette zone humide permet le développement d'organismes marins, et est une zone tampon amortissant les cyclones.
- (iv) Habitat d'espèces rares ou menacées. Les Sundarbans sont l'un des grands habitats mondiaux du tigre, ils sont très riches en espèces animales, notamment en mammifères aquatiques, oiseaux et reptiles.

SUNDARBANS TIGER RESERVE



Scale: 1" = 4 miles

Nile basin
Butagar libanek






Singkhali

Admitted

Buridaha

Handoga
+ deer

REFERENCE

- TIGER RESERVE .. 
- CORE AREA .. 
- PRIMITIVE AREA .. 
- BUFFER ZONE .. 
- SUBSIDIARY WILDERNESS ZONE .. 

452 SUNDARBANS (INDE)

1. DOCUMENTATION:

- (i) Fiches de données de l'UICN
- (ii) Consultations: P. Jackson, M. Halle, J. Blower, J. Seidensticker
- (iii) Littérature consultée: Global Status of Mangrove Ecosystems, UICN, 1983, Handbook for Mangrove Area Management, UICN, 1984.
- (iv) Visite du site: prévue pour novembre 1987.

2. COMPARAISON AVEC D'AUTRES AIRES:

Les mangroves sont des formations végétales caractéristiques des littoraux dans toutes les régions tropicales et subtropicales. Le Brésil, l'Indonésie, l'Australie et le Nigéria sont les pays qui possèdent les plus grandes superficies de mangroves. La région de mangrove des Sundarbans prise dans son ensemble (c'est-à-dire la partie qui se trouve en Inde ajoutée à celle qui est au Bangladesh) forme, à elle seule, une des plus grandes superficies de mangrove du monde: environ 770 000 hectares. Les mangroves du domaine indo-malais possèdent la plus grande diversité d'espèces.

Quelque 18 pays ont établi des aires protégées contenant des forêts de mangrove. Dans la plupart de ces pays, chaque aire de mangrove protégée couvre moins de 1000 hectares. Toutefois, plus de 11 000 hectares, au total, sont protégés dans quatre réserves vénézuéliennes et l'Australie compte 26 réserves couvrant, en tout, plus de 80 000 hectares. Le bien du patrimoine mondial des Everglades contient près de 100 000 hectares de mangrove, ce qui en fait le deuxième site protégé au monde, après les Sundarbans. L'étape II du Parc national de Kakadu contient aussi une importante superficie de mangrove mais ne fait pas encore partie du bien du patrimoine mondial.

A l'intérieur des Sundarbans se trouvent aussi trois autres réserves classées, du côté du Bangladesh. Il s'agit des Sanctuaires de faune des Sundarbans ouest (9069 hectares), Sundarbans sud (17 878 hectares) et Sundarbans est (5439 hectares). Aucun de ces sites n'est contigu au Parc national des Sundarbans qui se trouve en Inde mais tous contiennent des espèces semblables.

Ensemble, les quatre réserves des Sundarbans protègent le dernier habitat, dans le bassin inférieur du Bengale, d'une grande variété d'espèces de la faune, notamment d'un nombre exceptionnel d'espèces de reptiles menacées. Ce sont les seules forêts de mangrove au monde où vive le tigre.

Le Parc national des Sundarbans se trouve à l'intérieur de la Réserve de tigres des Sundarbans qui fait office de zone tampon autour de la zone centrale. Un plan de gestion s'applique à l'ensemble de l'aire depuis 1973 mais il importe de le mettre à jour, de toute urgence. L'exploitation de la forêt n'est pas autorisée à l'intérieur du parc mais des permis saisonniers sont accordés pour la récolte du miel et des feuilles de palme. La population locale est également autorisée à pêcher dans les eaux tidales mais il faut un permis pour ramasser du bois de feu. L'état du milieu biologique du parc s'est remarquablement amélioré ces derniers 12 ans; la preuve en est la population de tigres qui est passée de 181 individus en 1976 à 264 en 1983.

Certaines indications récentes d'une détérioration de la flore des Sundarbans, notamment de la disparition locale de quelques espèces, suscitent des inquiétudes. Il se pourrait que ces modifications soient dues à une augmentation de la salinité résultant d'un détournement, en amont, de plus de 40% des eaux de décrue du Gange. Des marées noires pourraient aussi menacer la région et causer des dommages considérables à la faune aquatique et aux herbiers marins, en particulier.

4. COMMENTAIRES ADDITIONNELS:

La mangrove des Sundarbans couvre quelque 774 000 hectares de régions terrestres et aquatiques (417 000 hectares se trouvent au Bangladesh et 357 000 en Inde) et fait partie du plus grand delta du monde. Le nom proposé par l'Inde est "Sundarbans" qui est trop général. L'idéal serait de désigner le bien sous le nom de "Réserves de mangrove des Sundarbans d'Inde et du Bangladesh" mais, comme le gouvernement du Bangladesh n'a pas encore officiellement désigné les réserves voisines, le nom le plus descriptif serait "Parc national des Sundarbans, Inde".

5. EVALUATION:

Les Sundarbans possèdent une des régions de mangrove les plus étendues du monde. C'est une région unique, riche en faune et en flore. La forêt et les chenaux abritent de nombreuses espèces de la faune, y compris plusieurs espèces menacées d'extinction. L'aire mérite de figurer sur la Liste du patrimoine mondial, conformément au Critère iv -- habitat d'espèces rares et menacées. Les Sundarbans sont particulièrement importants pour le tigre du Bengale car il n'existe aucune autre aire protégée contenant plus de 100 individus (le Parc national des Sundarbans en a 264). Ensemble, la Réserve de tigres voisine et le Parc national ont des dimensions suffisantes pour maintenir des populations viables des espèces essentielles.

L'aire satisfait également au Critère ii -- exemple exceptionnel de processus géologiques importants en cours, y sont en effet à l'oeuvre les processus naturels des effets des pluies de mousson, des inondations, de la formation du delta et de la colonisation par les plantes.

6. RECOMMANDATIONS:

Les résultats de l'étude du site désigné sur le terrain ne sont pas encore disponibles mais les suggestions suivantes peuvent être portées à l'attention du Bureau:

- le Parc national des Sundarbans devrait être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. Il serait bon d'encourager l'incorporation des réserves se trouvant au Bangladesh dans un bien international du patrimoine mondial des réserves de mangrove des Sundarbans;
- le plan de gestion de la Réserve de tigres date de 1973 et doit être révisé, de toute urgence;
- il importe de surveiller les menaces que le détournement de l'eau, en amont, fait peser sur la viabilité du parc.